



ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISE – ACE

Créer son entreprise, est un projet que de nombreux candidats envisagent et concrétisent : par nécessité du métier, opportunité, absence d'emploi salarié et bien sur motivation personnelle.

OBJECTIFS

Pour se donner toutes les chances de réussir, il est essentiel de s'inscrire dans une démarche structurée et personnalisée.

PBC accompagne chaque créateur de l'émergence du projet jusqu'à la création effective de l'entreprise.

CONTENU ET DEROULEMENT

PBC développe une double approche, progressive et constructive comprenant 2 phases distinctes et complémentaires

PHASE 1 : EVALUATION PREALABLE DU PROJET

De la contractualisation à la remise des conclusions

- Présentation de la prestation et contractualisation. Prise de connaissance du projet et de son état d'avancement. Découverte du porteur de projet, analyse de son curriculum vitae.
- Analyse des expériences professionnelles, de l'environnement familial et du parcours professionnel.
- Etude de l'environnement dans lequel s'inscrit le projet afin de dégager les points forts et points faibles en fonction du secteur d'activité ciblé et de la tendance du marché.
- Evaluation des connaissances juridiques du porteur de projet. Approche financière et juridique du projet, analyse du plan de financement et des moyens financiers disponibles.

Les conclusions du plan d'évaluation sont restituées au bénéficiaire.

PHASE 2 : ACCOMPAGNEMENT PRATIQUE

Dossier économique

- Analyse du marché visé par le bénéficiaire, confrontation avec la réalité du terrain, pertinence avec les tendances actuelles : métier, client, concurrence
- Les sources d'information : CCI, CM, annuaires, APCE, Salons professionnels
- Enquêtes terrain, questionnaires
- Stratégie et Plan d'action commercial : calendrier, budget, comment vendre mon produit ou proposer mon service, où m'implanter (achat, location)

Approche juridique

- Quelle forme juridique adopter ? Etude du statut juridique le plus adapté au projet, présentation des différentes formes juridiques et analyse de chaque statut existant

Approche budgétaire et business plan

- Plan de financement, compte de résultat, besoin en frais de réalisation,...
- Approche financière : vision prévisionnelle (3/5 ans), l'activité est-elle rentable ?
De combien d'argent doit-on disposer ? Comment le trouver ? Quelles seront les entrées et sorties d'argent ?
- Plan de financement de départ, besoins / ressources, trésorerie de départ, fonds propres, charges/produits, résultat, Bilan

Aides a la création

- Quelles sont les aides existantes ? Quelles sont les aides mobilisables par le bénéficiaire? Montage d'un dossier de demande d'aide.

APPUI à la réalisation des formalités administratives

- Rédaction des statuts, dossier INPI pour déposer une marque ou un brevet, déclaration au Centre de Formalités des Entreprises (CFE).

MODALITES PRATIQUES

Nous proposons une prestation personnalisée adaptée aux besoins du candidat qui assure la transition du salariat à l'entrepreneuriat.

Apport méthodologique, conduite de projet, analyses et conseils spécifiques constituent la valeur ajoutée de notre expertise.